

Lien des **CHERCHEURS CEVENOLS**



Alexandre-Edouard PINTARD
(1790-1821)

**Centre de Documentation
et d'Archives**
Parc National des Cévennes
Maison FONT VIVE
30450 GENOLHAC
Tél. 66 61 19 97

Petit-fils d'un notaire cévenol, fils de notaire, Alexandre-Edouard PINTARD paraissait destiné à être lui-même notaire. Un jour plus ou moins proche, l'étude familiale de Saint-Roman de Tousques s'ouvrirait à lui pourvu qu'il se préparât à une fonction qui ne manque pas d'intérêt : ne permet-elle pas à un homme respecté d'entrer dans la vie de ses concitoyens, d'être le confident attentif et discret de leurs secrets ? Il n'est pas de mariage qui se fasse sans son concours ni de testament qui se rédige sans son conseil. Il connaît l'avarice ou l'habileté des uns, la maladresse ou la prodigalité des autres. Il conseille, il défend, il apaise et suggère aux hommes des solutions à leurs différends.

Mais, pour s'engager dans la voie que l'aïeul paternel a ouverte, il faut s'y sentir appelé et réunir en soi des dispositions particulières, des qualités bien définies. Ce n'est pas cet appel qu'Alexandre-Edouard crut avoir perçu au cours des années de son enfance : le bureau paternel où s'entassaient de volumineux documents ne l'attirait pas ; les longues heures que le notaire passait à écrire d'une main alerte lui paraissaient fastidieuses et sans éclat ; les affaires des gens du pays dont ses parents discutaient parfois autour de la table de famille lui semblaient sordides ou mesquines. Des fenêtres de la demeure bourgeoise qu'il habitait, il voyait les contreforts de l'Aigoual, les pentes boisées où s'acharnaient les bûcherons, les prés encore verts où de vieux bergers paissaient des troupeaux paisibles, les rivières qui couraient, fraîches et joyeuses, au fond des valats ou des vallons. Il était sensible à l'appel de ces paysages qu'il connaissait bien pour en avoir parcouru les chemins ou les sentiers, mais bien plus encore par ce qu'ils cachaient. De lieux qu'il ne voyait pas et qu'il eût voulu connaître venaient des bruits étranges, parfois alarmants parfois énivrants ; on parlait de révolution, de guillotine, de guerres, de batailles ou de victoires. Les nouvelles se colportaient en chuchotant ou s'étaient à grands fracas. Les vieillards se lamentaient quand s'entraînaient les plus jeunes mais ceux-ci manifestaient leur exaltation ou rêvaient de combats glorieux.

font
VIVE

Alexandre-Edouard était de cette jeunesse-là, ardente, conquérante, audacieuse. Comment s'étonner, dès lors, qu'il préférât le maniement des armes à celui, si modeste, si effacé, de la plume d'oie ?

Lorsqu'il eut atteint l'âge où s'affermait une vocation, le père de l'adolescent, le notaire de Saint-Roman, Jacques PINTARD, se préoccupa de l'avenir de son fils et il s'en entretint avec un de ses parents, négociant de Valleraugue, Pierre TEISSIER DU CROS. Celui-ci avait, quelques années plus tôt, achevé le cours de ses études chez un professeur de mathématiques au lycée de Montpellier, un certain Monsieur ENCONTRE. TEISSIER DU CROS s'offrit au notaire pour s'entremettre auprès de son vieux maître afin qu'il veillât sur son jeune cousin. On était en février de l'année 1805 (1). Monsieur ENCONTRE, en dehors de son enseignement prenait chez lui quelques pensionnaires fortunés issus des environs de la grande cité méridionale. Il veillait sur leur travail scolaire comme sur leur éducation. C'est, du moins, ce que rapporte TEISSIER DU CROS dans sa correspondance avec Jacques PINTARD (2). On peut supposer, car nous n'en avons pas de témoignage précis, qu'il s'agissait d'une éducation bienveillante mais ferme fondée sur des principes religieux et, probablement, protestants. Les PINTARD de Saint-Roman comme les TEISSIER de Valleraugue étaient eux-mêmes de vieille souche réformée et on conservait pieusement, dans les deux familles, le souvenir de parents et d'aïeux qui avaient eu, dans un passé encore récent, à souffrir dans leur conscience et pour leur foi.

Le nombre des jeunes gens qui bénéficiaient de l'hospitalité et des soins du professeur était fixé à six, mais, cette année-là, il acceptait d'en prendre un septième au cas où le notaire de Saint-Roman se déciderait à lui confier son fils. Le prix de la pension annuelle était fixé à 1.500 livres, somme qui, à l'époque, était assez élevée. Du moins apparut-elle ainsi à Jacques PINTARD qui, un mois plus tard, en acceptait néanmoins la charge. Par l'entremise de TEISSIER DU CROS, il demandait que son fils pût rejoindre au plus tôt, à Montpellier, le professeur et sa femme, et, au début du mois de Juin 1805 (3) il conduisait son fils chez Monsieur ENCONTRE. Le jeune homme demeura auprès de ce dernier pendant quelques mois. Nous savons, en effet, qu'à la fin de l'année suivante, le 10 Décembre 1806, il était admis, comme élève, à l'"Ecole spéciale, impériale et militaire de Saint-Cyr". Il semble qu'il ait été dirigé sur Fontainebleau pour y achever un cycle d'enseignement général. Il se trouvait dans cette ville en Décembre 1807 peu avant de devenir élève pensionnaire de la grande école militaire, le 3 Janvier 1808.

Quinze mois plus tard, le 24 Mars 1809, "en raison des notes avantageuses qui lui ont été données sur sa conduite et son instruction", notre saint-cyrien était nommé par décret de S.M. Impériale et Royale, sous-lieutenant au 26^e Régiment d'Infanterie légère. Alors commença pour Alexandre-Edouard une vie exaltante de campagnes, de batailles, de marches et contremarches, en un mot de gloire ! Il part aussitôt pour l'Allemagne et l'Autriche, dans l'armée de MASSENA. Le 22 Mai 1809, il participe à la bataille d'Essling où il reçoit un sévère baptême du feu. Il est blessé d'un coup de baïonnette à la tête et, presque aussitôt guéri, il retourne au combat. Participa-t-il à la bataille de Wagram, le 6 Juillet de la même année ? C'est possible quoique nous n'en ayons pas la preuve.

En 1810, il est à l'armée de Hollande. Par un décret du 3 Mars 1811, il est promu lieutenant au régiment de Walcheren, ce qui explique sa présence à Anvers dans les mois qui ont précédé la nomination. Cette présence est attestée par une lettre du 12 Décembre 1810 écrite par le notaire de Saint-Roman à Pierre TEISSIER DU CROS.

Au cours des cantonnements qu'Alexandre-Edouard fut amené à faire sur les rives de l'Escaut et, tout particulièrement, dans cette île de Walcheren qui, face à l'Angleterre, défend l'accès aux îles de la Zélande, il put retrouver des noms bien français : ceux des huguenots venus voici un ou deux siècles pour se fixer sur une terre accueillante. La plupart d'entre eux étaient originaires de Flandre, du Boulonnais ou du Calaisis et bon nombre s'étaient établis à Middelburgh, la ville principale de l'île de Walcheren.

Affecté à la Grande Armée, le jeune lieutenant part pour l'Est. En Août-Septembre 1812, il passe par Berlin mais, en Russie, il subit un nouvel avatar : un coup de feu l'atteint au bras gauche (4). Il se remet une fois de plus de sa blessure. Le 8 Juillet 1813, il est promu capitaine à un régiment qui fait partie du VII^e corps : le 13^e Régiment de ligne. Le 6 Octobre de la même année, on lui confie une compagnie de grenadiers et il va participer à la bataille de Leipzig. En pleine action (la bataille de Leipzig se déroula du 16 au 19 Octobre) il reçoit, le 18 Octobre, un éclat d'obus qui le touche au côté droit. Quelques jours auparavant, le 12 Octobre, il avait été nommé légionnaire en récompense de sa bravoure, en reconnaissance aussi, des souffrances physiques, si souvent répétées, qu'il avait eues à endurer.

Alexandre-Edouard échappe à l'encerclement et il rentre en France où il achève de se remettre d'une blessure qui paraît l'avoir beaucoup éprouvé. C'est, peut-être, une des raisons pour lesquelles il aurait été appelé à faire partie, comme aide-de-camp, de l'Etat-major du Général Joseph-François DURUTTE qui commandait la Division. On est alors le 3 Novembre 1813. L'Empire commence à se lézarder et présente les signes avant-coureurs de la défaite et de l'humiliation. Ses armées battent en retraite, mais elles ne cèdent le terrain que pas à pas. Le 12 Février 1814, le notaire de Saint-Roman écrit à Pierre TEISSIER pour lui annoncer que son fils est "bloqué dans Metz avec son général à qui le commandement supérieur de la place a été confié". La veille -maison père l'ignore encore- Alexandre-Edouard a été élevé au grade de Chef de bataillon à titre provisoire par ordre du Duc de RAGUSE (le maréchal MARMONT) (6). A Metz, DURUTTE mène la vie dure aux 40.000 russes qui assiègent la ville, mais, sous le poids du nombre il faut encore se replier. Le 8 Mars 1814, Alexandre-Edouard se bat devant Verdun : une balle le frappe durement à la tête et la voici, une nouvelle fois, éloigné du champ de bataille pour recevoir des soins. Trois semaines plus tard, le 30 Mars, les Alliés entrent à Paris tandis que, le 20 Avril, l'Empereur Napoléon I^{er} fait, à Fontainebleau -cette ville où Alexandre-Edouard a vécu une des plus belles années de sa jeunesse- ses adieux à la Garde !

Quand Alexandre-Edouard peut-il rejoindre son régiment ? Ses états de services tels qu'ils figurent au "Service Historique de l'Armée" n'en portent pas trace. Cependant, un certificat délivré le 15 Janvier 1816 par le Comte, Général DURUTTE rappelle que son aide-de-camp, le capitaine PINTARD "fut envoyé au-devant des troupes de débarquement de Bonaparte et que son zèle et son dévouement pour la cause du Roi lui valurent les félicitations du Maréchal Duc de REGGIO" (le Maréchal OUDINOT) ainsi que les siennes propres. On n'en saurait pas d'avantage si un autre rapport du général DURUTTE ne découvrait pas une page de l'action que le jeune capitaine déploya lors du retour de Napoléon de l'Ile d'Elbe. Il est du 16 Janvier. En voici la teneur : "Cet officier est celui qui a fait rétrograder sous Metz les troupes insurgées qui allaient se livrer à l'usurpateur et qui a prévenu et empêché l'arrestation de Monsieur de VAUBLANC (7) par l'avis qu'il lui a donné qu'un émissaire du prince d'ECKMÜHL (le maréchal DAVOUT) était venu pour l'arrêter".

Quelques semaines auparavant, le 1er Décembre 1815, une feuille des notes attribuées à Alexandre-Edouard par un de ses chefs hiérarchiques portait les appréciations suivantes :

- Instruction : parfaite
- Moralité : très bonne
- Principes : très sûrs
- Fortune : médiocre
- Physique : bon

Malgré ces éloges, malgré une insistance réitérée, les supérieurs du jeune chef de bataillon "à titre provisoire" ne parvinrent pas à obtenir que ce titre devint définitif. Une ordonnance royale du 20 Mars 1816, au contraire, le maintenait dans son grade de capitaine et l'envoyait dans la Légion du Gard, au Saint-Esprit (Pont Saint-Esprit). Il y était encore le 14 Février 1819.

Pour quelles raisons Alexandre-Edouard ne reçut-il pas l'avancement auquel il pouvait prétendre aussi bien pour son courage au combat que pour la haute conscience qu'il avait de son devoir ? On ne sait : peut-être lui reprochait-on de n'avoir qu'une "médiocre" fortune ... ou bien de ne pas fréquenter avec l'assiduité souhaitable les offices catholiques ... ou bien encore d'appartenir à un milieu qui ne respirait pas la saine orthodoxie ultra-royaliste : son père, le notaire, n'avait-il pas rempli, au début de la Révolution de 1789 (8), les fonctions de Maire de sa commune et, à ce titre, était-il un peu suspect de républicanisme ? Dans tout ce qui précède, pourtant, Alexandre-Edouard ne nous apparaît que comme un soldat discipliné, fidèle, courageux, soucieux de remplir son devoir et de le remplir bien ...

Où et comment s'écoulèrent les années 1819 et 1820 ? Peut-être très simplement, dans la monotonie et la banalité des jours qu'un officier subalterne peut vivre dans une petite garnison provinciale en participant régulièrement à des exercices et à des manoeuvres d'entraînement. Nous n'en savons pas d'avantage sur l'existence d'Alexandre-Edouard, mais ce dernier va reparaitre. Grâce à une lettre envoyée le 31 Mars 1821 à son ami Pierre TESSIER DU CROS et qui a été conservée (9) nous le trouvons à Grenoble où, au 16e Régiment d'Infanterie, il poursuit sa carrière et dispose des renseignements officiels.

Ce jour-là, il apprend les mouvements insurrectionnels qui, à Naples comme au Piémont et à Genève, ont mis en cause la solidité des gouvernements. Il ne peut pas garder pour lui seul les informations qu'il vient d'apprendre et il en communique l'essentiel à son ami.

Voici quelques extraits de cette lettre et, d'abord, ceux qui concernent les incidents de Genève : "Tu dois avoir appris les événements qui se sont passés à Genève le 10 Mars ... Cette journée aurait pu devenir très chaude sans la contenance non équivoque des troupes et l'énergie du lieutenant-général. Les séditieux étaient en grand nombre ; ils ne voulaient rien moins qu'arborer le drapeau tricolore qu'ils promènèrent en triomphe, reconnaître la régence du Duc d'Orléans et la constitution de quatre vingt onze. Le mouvement commença à 9 heures du matin. A deux heures, tout était rentré dans l'ordre : nous jouissons de la plus grande tranquillité. Les révoltés n'étaient pas armés : il n'y a eu que deux personnes blessées légèrement. Grand nombre d'individus sont passés à l'étranger. Quelques arrestations ont été faites".

Alexandre-Edouard passe alors au récit des affaires de Naples et de Turin : "L'autorité reçut le 28 (mars) deux courriers d'Italie. Le premier annonçait que l'armée napolitaine avait été détruite, que le parlement, dans une assemblée extraordinaire, avait décidé qu'il serait envoyé des députés au Roi pour lui porter un acte de soumission pleine et entière de la part de ses sujets, que les débris de l'Armée seraient licenciés et qu'immédiatement après le parlement se dissoudrait. Le Général FRIMONT (10) avait occupé Naples à la suite de cela : le contenu de cette dépêche fut envoyé aux colonels et lu aux troupes.

Le second courrier apporta officiellement la nouvelle extraordinaire que la contre-révolution du Piémont s'était opérée sans coup férir ; que le Prince de Carignan et ses troupes avaient fait leur soumission au Roi frère de Victor-Emmanuel (11) ; que les anciennes couleurs avaient été arborées dans tous les Etats du Piémont excepté à Alexandrie et à Turin où les révoltés s'étaient réfugiés, que l'on attendait d'un moment à l'autre l'évacuation d'une ou deux places et leur occupation par les corps royaux. Cette importante nouvelle fut affichée le 28 à tous les coins de rue. Depuis cette époque, rien n'a transpiré ; les libéraux prétendent que cette nouvelle est fautive, qu'elle a été envoyée par un intendant autrichien, que la Savoie qui réellement a rehissé l'ancien drapeau a été la dupe de cette fourberie ; ils sont même jusqu'à dire que les couleurs nationales ont été remises en place. La tranquillité des autorités contraste avec cette nouvelle ..."

En post-scriptum à ce récit, Alexandre-Edouard écrit : "Je rouvre ma lettre. Turin est au pouvoir des royalistes. Les révoltés au nombre de 452 se sont enfermés dans la citadelle : ils sont commandés par un capitaine. Ils ont déjà changé cinq fois de chef".

Une dizaine de jours avant qu'Alexandre-Edouard écrive ce compte-rendu des troubles révolutionnaires qui ont agité l'Italie, il avait participé, à Grenoble même, à une action dont la relation ne figure pas à son dossier personnel. Le comportement de l'officier, une fois encore, avait été hautement apprécié de ses chefs.

Ceci nous est révélé par une lettre écrite le 20 Juin 1821 par le lieutenant-général des Armées du Roi, commandant la VIIe division militaire. Elle débute ainsi : "Cet officier que j'ai recommandé à vos bontés pour la conduite digne d'éloge qu'il a tenue à Grenoble, le 20 Mars dernier ..." mais aussitôt mise en éveil notre curiosité va se changer en consternation, car voici la suite : "... est dans un état de dépérissement que les médecins pensent qu'un autre air que celui du Midi lui deviendrait mortel et son état de faiblesse est si grand qu'il sera forcé de se faire transporter par eau avec les plus grands ménagements jusqu'à Saint-Jean-du-Gard. Il demande une convalescence de quatre mois et je l'ai autorisé à attendre dans son pays les ordres de Votre Excellence avant de joindre son régiment (12) qui part d'ici le 24 du courant pour tenir garnison à Clermont-Ferrand."

Cette lettre désolante fait suite à un certificat médical (13) dont voici la teneur : "... est depuis deux mois dans un grand état de faiblesse et de dépérissement suite d'une fièvre muqueuse avec complication nerveuse et toux d'irritation. La situation est telle qu'il est très urgent qu'il obtienne de ses chefs un congé pour aller respirer l'air natal ou habiter une contrée favorable du Midi, le climat et le séjour de Grenoble étant essentiellement contraires à sa maladie et à son rétablissement".

signé : FOURNIER, SILVY.

A n'en pas douter, Alexandre-Edouard est atteint d'une affection très grave dont il est bien surprenant qu'on s'avise si tardivement. Il s'agit, vraisemblablement, d'une bronchite contractée sous un climat rude, mal soignée, aggravée par un travail excessif et transformée en ce qu'on appelait une "phtisie galopante".

Alexandre-Edouard part donc pour le Midi natal. La mort, jusqu'à présent, n'avait fait que le frôler. Cette fois, c'est à son rendez-vous qu'il va, diminué physiquement, fiévreux, malade ... Combien de temps lui fallut-il pour aller retrouver les Cévennes de son enfance, celles de ses rêves et de ses courses d'enfant, celles de ses projets et de son ambition, celles où l'attendent, anxieux, un père et une mère déjà âgés ? Mais c'est chez sa soeur Suzanne-Henriette et chez son beau-frère Marc-Antoine GRAS, dans leur propriété de Pont-de-Salendre à Corbès qu'il se rend pour y être un peu choyé et pour y lutter, dans un suprême combat, contre un ennemi invisible. Mais la partie est trop inégale ! Il expirera, le 18 Juillet 1821, peu avant la mi-nuit.

Ainsi s'achevait l'existence courageuse du jeune et brave officier qui avait parcouru les grandes routes de l'Europe, visité des capitales, combattu sur quelques-uns des plus illustres champs de bataille : A trente ans, il avait déjà vécu le plus beau de ses rêves !

Jean PINTARD

- Février 1980 -

Notes et références

- 1) Ventôse de l'An XIII.
- 2) Archives Départementales du Gard, cote 45 J/321 à 324.
- 3) Prairial de l'An XIII.
- 4) Au début de Septembre 1812, il est à Berlin d'où il écrit (Archives Départementales du Gard 45 J/323, lettre de P. TEISSIER DU CROS à Jacques PINTARD) à Pierre TEISSIER DU CROS.
Les parents d'Alexandre-Edouard demeurent dans l'inquiétude sur le sort de leur fils et craignent qu'il ait été fait prisonnier. Le silence de leur fils est, peut-être, dû à la blessure de ce dernier.
- 5) Archives Départementales du Gard, cote 45 J/10.
- 6) Service historique de l'Armée de Terre, Pavillon des Armes, Château de Vincennes, classement 1791-1847. La plupart des informations relatives à la carrière militaire d'Alexandre-Edouard PINTARD ont été recueillies dans le dossier qui porte son nom.
- 7) Il s'agit très probablement du comte de VAUBLANC, ancien député à l'Assemblée Législative, condamné à mort pour avoir participé à la journée du 18 Vendémiaire, revenu en France après le 18 Brumaire, Préfet de la Moselle, baron puis comte de l'Empire. Rallié à Louis XVIII, Ministre de l'Intérieur sous la seconde Restauration, il fut écarté du pouvoir en raison de son ultra-royalisme et de ses violences. En 1816, il fut nommé membre du Conseil Privé du Roi.
- 8) Archives Municipales de Moissac (Lozère).
- 9) Archives Départementales du Gard, cote 45 J/18.
- 10) Le général FRIMONT était autrichien. Jean-Marie, comte de FRIMONT, avait commandé le 5e Corps autrichien au cours des campagnes de 1813-1814 contre les armées de Napoléon. En 1821, la Sainte-Alliance, au Congrès de Laybach (Ljubljana), sur la proposition de METTERNICH, l'avait chargé d'exécuter ses décisions contre les libéraux de Naples. Il rétablit dans cette ville le pouvoir de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, qui l'avait pratiquement perdu depuis l'insurrection de 1820 encouragée par le général italien PEPE.
- 11) Il est question, ici, du Roi de Piémont Victor-Emmanuel Ier qui, revenu dans ses Etats en 1814, y avait pratiqué une politique de réaction telle qu'elle provoqua, en 1821, l'insurrection dont parle Alexandre-Edouard. Victor-Emmanuel Ier dut abdiquer en faveur de son frère CHARLES-FELIX.
- 12) Le 16e Régiment de ligne, 3e bataillon.
- 13) Certificat de visite n° 121 de la 7e Division Militaire établi le 17 Juin 1821 à l'Hôpital de Grenoble.